

**Université de Liège - Faculté de Philosophie et Lettres
Département Médias, Culture et Communication**

Master en Communication, à finalité spécialisée en Médiation culturelle

RÈGLEMENT DES STAGES ET CONSIGNES POUR LA RÉALISATION DU RAPPORT

DERNIERE MISE A JOUR : 23/09/20

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

(Tous les documents se trouvent sur le site du département.)

Avant le stage :

- Fournir dix jours avant le stage une convention de stage signée par le maître de stage et l'étudiant en trois exemplaires chez Anne-Marie D'Acchille. Les documents y seront disponibles une fois signés par la titulaire des stages. Ce deuxième document est également nécessaire pour considérer votre stage comme valide (il tient lieu d'assurance).

Après le stage :

- Le formulaire d'évaluation de stage doit être remis au maître de stage qui doit le compléter et le signer. Il sera ensuite directement renvoyé par le maître de stage au coordinateur par mail (Pierre-Yves Hurel – pyhurel@uliege.be) avant ou en même temps que la remise du rapport de stage. Cette fiche d'évaluation est strictement confidentielle mais pourra être consultée sur demande après la délibération de juin (ou de septembre). Ce document est régulièrement oublié par les étudiants, qui sont dès lors pénalisés dans l'évaluation finale¹.

CHOIX DU LIEU DE STAGE

La recherche et le choix d'un lieu de stage sont laissés à votre discrétion et font partie de votre formation. Nous pouvons toutefois vous aider dans cette tâche. Consultez régulièrement les demandes de stagiaires affichées aux valves (sur le site infocom.ulg.ac.be, ou affichées à côté du bureau d'Anne-Marie D'Acchille). Mais il est tout à fait possible et conseillé de réaliser des propositions spontanées dans les institutions que vous appréciez. **Votre stage doit présenter un lien étroit avec le monde de la médiation culturelle.** N'hésitez pas à me consulter si vous doutez de la pertinence d'un lieu de stage (pyhurel@uliege.be).

Vos critères pour la recherche d'un bon lieu de stage doivent être les suivants :

- Choisissez un lieu où vous pourrez participer à (voire diriger) la réalisation d'**un projet spécifique** qui sera votre occupation principale (présentation de débats, réalisation d'une exposition, animation d'ateliers, ou autre : vous devez travailler sur la mise en place d'un dispositif de médiation culturelle).
- Les tâches logistiques et administratives font évidemment parties de tout stage/travail, mais veillez à ce qu'elles restent secondaires au regard de votre projet principal.
- Refusez les stages basés sur du présentiel (« on trouvera bien quelque chose à te donner ») dans lesquels vous risquez de « faire vos heures » en attendant des tâches à réaliser.
- Evitez les lieux surexploités par les stagiaires (demandez à l'avance s'il est d'usage que plusieurs stagiaires soient présents à la même période).
- Privilégiez les lieux où une personne travaille dans le domaine de la médiation culturelle et pourra vous conseiller, aiguiller, etc. (Ex : musées, centres culturels, associations culturelles, certaines bibliothèques, théâtres, cinémas, etc.)

¹ Nous enverrons par mail une liste des rapports et évaluations reçues à chaque session, pour nous assurer qu'aucune évaluation n'a été perdue en cours de route. En l'absence d'évaluation du maître de stage, nous ne pourrions pas être tenus responsables.

- Visitez le lieu de stage avant de signer et demandez à ce que soient explicitées les responsabilités qui vous incomberont (la dernière page de la convention de stage doit d'ailleurs être remplie avec sérieux et minutie). L'intérêt des tâches qui vous seront confiées est de votre responsabilité.

PÉRIODE DE STAGE

Le stage doit compter au minimum 120 heures (ce qui correspond grosso modo à plus ou moins un petit mois de travail continu) ; mais nous vous encourageons vivement à en effectuer plus. Ces 120 heures ne doivent pas nécessairement se suivre. Vous avez ainsi la possibilité de « panacher » votre période de stage en plusieurs parties, étalées sur plusieurs mois. L'horaire sera à décider avec votre maître de stage et il conviendra d'en aviser également le coordinateur.

Vous pouvez choisir d'effectuer plusieurs stages sur une année académique, auquel cas vous pouvez choisir de ne réaliser qu'un seul rapport de stage.

RÉDACTION DU RAPPORT

Le stage donne lieu à un rapport de **maximum 15 pages** (interligne 1,5 ; caractère 12). Le rapport de stage sera rédigé en français. Optez pour une typographie claire et sobre. Merci d'imprimer votre travail en recto-verso et de bannir les pochettes en plastique (préférez une pochette en carton ou une simple agrafe).

Le rapport de stage doit comporter :

- **Une présentation personnelle de l'institution** choisie et des motifs qui vous ont amené à choisir cet endroit de stage. Quels étaient vos objectifs et vos attentes (à définir en début de période avec votre maître de stage) ? Une présentation de l'institution impersonnelle voire consistant en un assemblage de citations issues du site de l'institution ou d'autres documents sera sanctionnée.
- **Une description précise des activités réalisées.** Il faut que votre lecteur puisse vous « voir sur le terrain ». Expliquez concrètement ce que vous avez fait sur votre lieu de stage. Décrire vos activités (et principalement le projet réalisé) ne veut pas dire oublier vos années de bagages universitaires. Utilisez le vocabulaire adéquat pour décrire les activités réalisées. N'hésitez pas à décrire, dans votre rapport, des situations difficiles et donnez des détails si l'encadrement sur place n'était pas à la hauteur de vos attentes.
- **Une réflexion personnelle sur votre manière d'envisager la médiation culturelle.** Vous devez, sur base d'une prise de distance par rapport au dispositif de médiation culturelle que vous avez développé, réfléchir à la manière dont vous vous construisez professionnellement, à **vos préférences** dans la manière d'aborder la discipline, le public, l'institution et les autres acteurs de terrain. Expliquez quels sont les principes théoriques qui vous guident (sur le terrain ou à l'heure de prendre du recul). L'aller-retour théorie-pratique est la marque d'un stage effectué dans un cadre universitaire. Le recours (documenté, travaillé, problématisé) aux notions de public, de médiation culturelle, de communication (etc.) doit vous permettre de **travailler votre réflexivité** en tant qu'acteur de terrain. Cette partie critique et analytique devra être la plus importante en termes de signes. La moitié au moins du rapport doit y être consacrée. De plus, il est important que cette partie ne soit pas un agrégat de petites réflexions mais soit lisible depuis un fil rouge que vous développez et enrichissez tout au long des pages. Quelques exemples de fils conducteurs :
 - o Vous pouvez défendre une conception relevant plutôt de la démocratie culturelle ou plutôt de la démocratisation de la culture.
 - o Axer votre réflexion sur les limites du travail en lien avec un type d'institution.
 - o Expliquer que vous vous souhaitez vous orienter vers un public particulier, etc.
 Ne cherchez pas à trouver le « bon » fil conducteur, expliquez ce qui vous anime.
- Un exposé conclusif sur ce que le stage vous a apporté sur le plan professionnel, scientifique et éventuellement personnel, ainsi qu'un retour sur vos attentes et objectifs initiaux ;
- Une fiche synthétique d'auto-évaluation remplie (cf. fin de ce document).

- Les travaux réalisés durant la période de stage doivent être ajoutés en annexe du rapport. Les documents numériques (sons, images, vidéos...) seront fixés sur support CD/DVD ou sur Clé USB (à récupérer ensuite chez Anne-Marie D'Acchille) ou envoyé via un site dédié tel que wetransfer.com. Soyez prudents et consignez, tout au long du stage, les différents travaux que vous réalisez, n'attendez pas la fin du stage pour le faire.

Le rapport de stage est strictement confidentiel et ne peut être consulté par votre Maître de stage ou un représentant de l'institution d'accueil (sauf accord de votre part et de l'Université).

ÉVALUATION DU STAGE ET DU RAPPORT

N'oubliez pas qu'il s'agit d'un travail universitaire et qu'il ne suffit pas d'avoir passé un mois activement sur le terrain pour avoir « réussi ». Votre rapport sera évalué selon le découpage suivant (/20) :

- Évaluation du maître de stage, choix et description de l'institution, intérêt et qualité des travaux réalisés lors du stage, pertinence du projet réalisé : /13
- Regard critique, argumentation, cohérence et construction du propos, pertinence de l'analyse, aller-retour entre théorie et pratique, richesse de la bibliographie : /7
- Le niveau de l'écriture, l'orthographe, le style, et respect des consignes seront aussi pris en compte.

(Par ailleurs, tout plagiat entraînera automatiquement une cote d'exclusion et peut être sujet à d'autres sanctions.)

En cas d'échec, tout ou une partie du rapport sera à représenter en seconde session (en fonction de la note reçue).

Pour être délibéré en première session, le rapport de stage doit être rendu pour le **21 mai 2021** au plus tard et déposé dans la boîte aux lettres du coordinateur (et pour le **20 août 2021** au plus tard en seconde session et les délibérations reportées). Si vous ne déposez votre rapport de stage en première session, merci de **m'en avertir**. Enfin, merci de me remettre votre rapport de stage par écrit (dans mon casier) et par mail (pyhurel@uliege.be).

CONSEILS SUR LE TERRAIN

Soyez proactifs, proposez des choses, apportez des idées, prenez des initiatives, même si les premières tentatives ne seront pas nécessairement fructueuses. Persévérez ! Dès que l'occasion se présente, allez sur le terrain. Le stage représente une occasion unique d'appréhender votre futur milieu professionnel, voire de se découvrir une vocation.

Ne débarquez pas en terrain conquis, en semblant ne plus avoir rien à apprendre. Ce n'est pas en deux jours qu'on « fait le tour » d'une institution, d'une entreprise ou encore d'une ASBL. Soyez humble et à l'écoute !

N'acceptez pas tout et n'importe quoi sous prétexte que vous êtes stagiaire. Si vous rencontrez de gros problèmes relationnels durant le stage, avisez rapidement le coordinateur.

Vous allez devoir apprendre à travailler sous pression, respecter les délais et les contraintes du milieu professionnel. Vous engagez en outre l'image de l'Université de Liège. A ce titre, il convient de respecter l'institution d'accueil. N'essayez pas d'écrire, de parler et/ou de monter vos dossiers « à la manière de ». Exercez votre propre style et mettez en avant vos qualités. Cependant, gardez à l'esprit que vous travaillez dans une institution qui possède en général sa propre identité. A vous de vous intégrer dans cette atmosphère, sans pour autant renier votre personnalité.

STAGES À L'ÉTRANGER

Si vous choisissez d'effectuer votre stage à l'étranger, il est impératif d'en avertir au préalable le coordinateur (Pierre-Yves Hurel), le secrétariat (Anne-Marie D'Acchille) et le Service des Relations internationales de l'ULg.

Les étudiants désireux de faire leur stage sous forme de stage Erasmus (2-3 mois minimum), dans la période allant du mois d'août au mois d'octobre, doivent obligatoirement avoir obtenu les 60 crédits du bloc 1 lors de la session de juin.

Une convention spéciale est mise à votre disposition sur le site Infocom concernant les stages en France.

Formulaire d'auto-évaluation

Il est **obligatoire** de reproduire et de compléter ce formulaire d'auto-évaluation et de l'annexer à votre rapport de stage. Celui-ci a comme objectif de vous aider à vous auto-évaluer. La note finale attribuée reste du ressort du correcteur.

Critère	Commentaire synthétique	Note
Choix et présentation personnelle du lieu de stage :		/2
Intérêt, qualité et niveau de responsabilité des tâches réalisées durant le stage. Qualité des annexes.		/8
Partie réflexive : niveau de réflexivité, progression de votre projet professionnel, liens établis entre cours théoriques et expériences pratiques, recours aux notions théoriques.		/7
Note finale		/17 (L'évaluation du lieu de stage compte pour trois points)
Compétences développées au sein de ce stage. <ul style="list-style-type: none">- Compétences spécifiques à la médiation culturelle : - Autres :		
Quel est votre avis sur ce formulaire d'auto-évaluation ? N'hésitez pas à proposer d'autres critères d'auto-évaluation qui rendraient mieux compte, selon vous, du travail effectué et de votre progression.		